

Paris, le 10 Juillet 1941.

plus complète soit faite sur le cas des quatre avocats dont s'agit et que, si cette enquête leur est favorable, ils soient remis en liberté.

Vous Monsieur l'Ambassadeur, l'Ambassadeur,
l'assurance de sa haute considération.

Le Ministre de l'Ordre,
J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur quatre de mes confrères, M.M. BOITEL, PITARD, HAJJE et ROLNIKAS qui ont été incarcérés le 25 juin dernier au Frontstalag 122 à Compiègne. Ces avocats avaient sans doute été dénoncés comme affiliés au parti communiste.

Il est exact que ces quatre avocats avaient été chargés de plaider pour un certain nombre de personnes poursuivies pour propagande communiste. Mais ce n'était là que l'exercice régulier de leur profession.

Quelles que puissent être les opinions politiques de ces quatre avocats, il n'est pas à ma connaissance qu'ils aient exercé une activité politique. Je crois pouvoir affirmer qu'en tout cas, dans l'intérieur du Palais de Justice, ils ne se livraient à aucune propagande.

Dans ces conditions, j'ai l'honneur, Monsieur l'Ambassadeur, de vous prier de vouloir bien intervenir auprès des autorités d'occupation afin qu'une enquête

plus complète soit faite sur le cas des quatre avocats
dont s'agit et que, si cette enquête leur est favorable,
ils soient remis en liberté.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Bâtonnier de l'Ordre,

Monsieur de BRINON, Ambassadeur de France.